

Le 28 novembre 2018,

Information aux locataires de la résidence : **Arbousiers**

INFORMATION



Nous vous rappelons que l'ascenseur de votre bâtiment est à l'arrêt suite à un acte de vandalisme.

Les pièces à remplacer, commandées par notre prestataire, sont arrivées. L'appareil va pouvoir être remis en route.

Cependant, hier, un individu a décidé d'intervenir sur l'électronique de l'ascenseur, en shuntant plusieurs sécurités dans l'armoire de manœuvre située au dernier niveau. **Ces actes sont extrêmement dangereux et les conséquences peuvent être dramatiques pour la sécurité des usagers.**

En aucun cas vous ne pouvez intervenir sur les équipements mis à votre disposition dans les parties communes de l'immeuble. Seuls les prestataires sous contrat avec votre bailleur sont autorisés à effectuer des travaux de maintenance et de réparation, en conformité avec le cahier des charges et les normes en vigueur. C'est pourquoi une plainte a été déposée.

Soyez assurés de notre volonté à œuvrer pour l'amélioration de votre cadre de vie.

La Direction Clients



www.ophcannes.fr
Office Contact : 04.93.48.12.22